

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU MARDI 23 JUIN 2020**

L'an deux mil vingt,

Le mardi 23 juin 2020,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Délibération n° : DL 23/2020

Objet : Signature de l'avenant n°2 au marché n°17.016-1 Lot n°1 : collecte en porte à porte, transport, pesée et déchargement des déchets ménagers et assimilés sur 17 communes du SIOM de la Vallée de Chevreuse

- M. ADRAS (titulaire - CPS)
- M. AMBROISE (titulaire - CPS)
- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- M. BERNARD (titulaire - CPS)
- M. BINICK (titulaire - CCHVC)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- Mme LECLERCQ (titulaire - CPS)
- Mme LINDECKER (titulaire - CPS)
- M. MARTIN (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- M. QUEANT (suppléant - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VALENTIN (titulaire - CPS)
- Mme VIALA (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)

Absents excusés :

M. BARSANTI (titulaire - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) ; M. BONNET (titulaire - CPS) ; M. BOUAZZAOUI (titulaire - CPS) ; M. BOYER (titulaire - CPS) ; M. DA SILVA (titulaire - CPS) ; Mme DARMON (titulaire - CPS) ; M. DEBRAS (titulaire - CPS) ; Mme FARGEOT (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ; Mme MORCH (titulaire - CPS) ; M. OSSENI (titulaire - CPS) ; M. PAGE (titulaire - CPS) ; - M. PANCIATICI (titulaire - CPS) ; M. PONS (titulaire - CPS) ; M.ROS (titulaire-CPS) ; - M. SFERRAZZA (titulaire - CPS) ; Mme VON EUW (titulaire - CCHVC) ; Mme WICHEREK-JOLY (titulaire - CPS).

DATE DE CONVOCATION

Le 05/06/2020

EN EXERCICE : 41
PRESENTS : 23
VOTANTS : 23

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame Patricia LECLERCQ est désignée, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Délibération DL23 / 2020

Signature de l'avenant n°2 au marché n°17.016-1

Lot n°1 : collecte en porte à porte, transport, pesée et déchargement des déchets ménagers et assimilés sur 17 communes du SIOM de la Vallée de Chevreuse

Le Comité Syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et notamment son article 65,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 139,

Vu la délibération n° DL16/2018 du 27 mars 2018 autorisant le Président du SIOM à signer le marché n°17.016-1 relatif à la collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire du syndicat,

Vu le marché n°17.016-1 relatif à la collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire du syndicat notifié le 20 septembre 2018 pour un début d'exécution fixé au 1^{er} novembre 2018,

Vu la note de présentation,

Vu le projet d'avenant joint en annexe,

Considérant les besoins supplémentaires concernant la collecte des D3E en période de crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19,

Considérant la nécessité de répondre aux besoins des usagers et d'assurer les missions de service publique indispensable à la salubrité publique,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse à signer l'avenant n°2 au marché n°17.016-1 de collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés,
- **Précise** que cet avenant ne modifie pas les conditions financières du marché,
- **Indique** que les crédits sont inscrits au budget public, section fonctionnement.

Pour extrait conforme


Le Président


Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **26 JUIN 2020**
Affichée le : **26 JUIN 2020**

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL23_2020
Date de la décision:	2020-06-23 00:00:00+02
Objet:	Signature de l'avenant n°2 au marché n°17.016-1 Lot n°1 : collecte en porte à porte, transport, pesée et déchargement des déchets ménagers et assimilés sur 17 communes du SIOM de la Vallée de Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	091-200062321-20200623-DL23_2020-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 091-200062321-20200623-DL23_2020-DE-1-1_0.xml	text/xml	1276
nom original: Annexe DL 23 Avenant n°2 SEPUR.pdf	application/pdf	170645
nom de métier: 21_RP-091-200062321-20200623-DL23_2020-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	170645
nom original: dl23.pdf	application/pdf	138397
nom de métier: 99_DE-091-200062321-20200623-DL23_2020-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	138397
nom original: Note présentation DL 23.pdf	application/pdf	63854
nom de métier: 21_RP-091-200062321-20200623-DL23_2020-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	63854

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	26 juin 2020 à 11h08min23s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 juin 2020 à 11h10min03s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 juin 2020 à 11h10min06s	Transmis au MIAT